

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LODÈVOIS ET LARZAC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES
BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 11 AVRIL 2024**

numéro
BC_240411_09

L'an deux mille-vingt quatre, le onze avril,
Le Bureau communautaire, dûment convoqué le cinq avril deux mille vingt-quatre, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil de l'Espace Marie-Christine BOUSQUET, sous la Présidence de Jean-Luc REQUI.

nombre de membres	
en exercice	15
présents	12
exprimés	12
vote	
pour	12
contre	0
abstention	0

Présents :

Claire VAN DER HORST, Jérôme VALAT, Jean TRINQUIER, Bernard GOUJON, Daniel FABRE, Jean-Marc SAUVIER, David BOSCH, Frédéric ROIG, Valérie ROUVEIROL, Jean-Luc REQUI, Bernard JAHNICH, Daniel VALETTE.

Absents :

Jean-Paul PAILHOUX, Gaëlle LEVEQUE, Fadiha BENAMMAR KOLY.

OBJET :	Attribution des lots 1 et 2 du marché pour la réalisation des schémas directeurs d'alimentation en eau potable et d'assainissement des eaux usées
----------------	--

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°CC_200728_02 du Conseil communautaire du 28 juillet 2020, relative à l'attribution des délégations au Bureau communautaire,

CONSIDÉRANT la nécessité d'engager des schémas directeurs avec audit, gestion patrimoniale et prospective des réseaux d'alimentation en eau potable ainsi que des réseaux des eaux usées,

CONSIDÉRANT que le montant des prestations est supérieur au seuil de deux-cent-quinze-mille euros Hors Taxes (215 000 € HT) et que par conséquent, il est fait recours à une procédure d'appel d'offres ouvert,

CONSIDÉRANT l'avis d'appel public à concurrence du 30 novembre 2023, publié sur le Bulletin Officiel des Annonces de Marchés Publics (BOAMP), le Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) relatif aux lots n°1 et 2 du marché pour la réalisation des schémas directeurs d'alimentation en eau potable et d'assainissement des eaux usées,

CONSIDÉRANT les offres remises à la collectivité dans le cadre de cette procédure,

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse des offres et l'avis de la commission d'appel d'offres du 21 mars 2024,

Où l'exposé de Jean-Luc REQUI et après en avoir délibéré, le Bureau communautaire :

- ARTICLE 1 : ATTRIBUE les lots n°1 et 2 du marché pour la réalisation des schémas directeurs d'alimentation en eau potable et d'assainissement des eaux usées, comme suit :

- le lot n°1 schéma directeur d'alimentation en eau potable au groupement conjoint Entech Ingénieurs Conseils, mandataire, Cereg Ingénierie SAS et Oteis : les prix forfaitaires et l'évaluation des prestations à exécuter sur la base des prix unitaires s'élèvent à trois-cent-quatre-vingt-dix-neuf-mille-cinq-cent-soixante-cinq euros Hors Taxes (399 565,00 € HT) soit quatre-cent-soixante-dix-neuf-mille-quatre-cent-soixante-dix-huit euros Toutes Taxes Comprises (479 478,00 € TTC),
- le lot n°2 schéma directeur assainissement des eaux usées au groupement solidaire Cereg Ingénierie SAS, mandataire, Entech Ingénieurs Conseils et Oteis : les prix forfaitaires et l'évaluation des prestations à exécuter sur la base des prix unitaires s'élèvent à cinq-cent-quatre-vingt-dix-huit-mille-huit-cent-soixante-

seize euros HT (598 876,00 € HT) soit sept-cent-dix-huit-mille-six-cent-cinquante-et-un euros vingt centimes TTC (718 651,20 € TTC),

- **ARTICLE 2 : AUTORISE** le Président, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tous les documents y afférents,
- **ARTICLE 3 : IMPUTE** la dépense correspondante aux budgets annexes des services de l'eau potable et de l'assainissement collectif, chapitre 20, article 2031,
- **ARTICLE 4 : DIT** que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, publié selon la réglementation en vigueur, notifié aux tiers concernés et inscrit au registre des actes.

Pour extrait certifié conforme au registre des actes.

Accusé de réception en préfecture
34-200017341-20240411-lmc110347-DE-1-1
Date de télétransmission : 15/04/24
Date de publication : 18/04/2024
Date de notification aux tiers :
Moyen de notifications aux tiers :

Le onze avril deux mille vingt-quatre
Le Président,
Jean-Luc REQUI

Communauté de Communes Lodévois & Larzac



MAITRE D'OUVRAGE : COMMUNAUTÉ DE COMMUNE LODEVOIS ET LARZAC
1, Place Francis Morand
34 700 LODEVE

**COMMISSION APPEL D'OFFRES
PROCÈS-VERBAL**

- ADMISSION DES CANDIDATURES**
- CLASSEMENT ET ATTRIBUTION DES OFFRES**

**Réalisation des schémas directeur d'alimentation en eau potable et
d'assainissement des eaux usées _ Lots 1 et 2**

Composition de la commission d'appel d'offres :**Le Président : Monsieur Jean-Luc REQUI**

NOM	QUALITÉ
Daniel VALETTE	TITULAIRE
Jean TRINQUIER	TITULAIRE
Pierre-Paul BOUSQUET	TITULAIRE
David BOSC	TITULAIRE
David DRUART	TITULAIRE
Didier KOEHLER	SUPPLEANT
Bertrand SONNET	SUPPLEANT
Michel COMBES	SUPPLEANT
Nathalie SYZ	SUPPLEANT
Isabelle PERIGAULT	SUPPLEANT

Autres personnes

Christophe CAZORLA	Directeur du SIELL
Valérie PRIVAT	Gestionnaire administratif des marchés publics

Fonctionnement de la commission d'appel d'offres :Le quorum est atteint : OUI NONLa commission AO : peut ne peut pas valablement délibérer.**Secrétariat de la commission d'appel d'offre :** Valérie PRIVAT, adjoint administratif principal 1ère classe, gestionnaire administratif des marchés publics

Jugement des offres

Les critères retenus pour le jugement des offres sont notés de la manière suivante :

Libellé	Lot N°1 et Lot N°2
1-Valeur technique	60 %
2-Prix des prestations	40 %

Les deux critères seront ramenés sur 100 points au final.**Critère n°1 : Valeur Technique 60 %**

La valeur technique de l'offre sera appréciée sur la base du mémoire technique, des dispositions que le candidat se propose d'adopter pour l'exécution des travaux.

Pour les candidats dont l'offre peut être examinée, l'Acheteur choisira l'offre jugée «économiquement la plus avantageuse » en tenant compte des critères suivants :

L'efficacité et la validité des prestations décrites et proposées sont déterminées selon :

<p>Note méthodologique précisant les dispositions techniques que l'entreprise se propose de mettre en œuvre pour réaliser la mission</p>	<p>Notée sur 30 points sur 60 points</p> <p>Présentation et clarté du mémoire : 15 points</p> <ul style="list-style-type: none"> • Très insuffisant : 0 points • Insuffisant : 2.5 points • Médiocre : 5 points • Moyen : 7.5 points • Satisfaisant : 10 points • Très satisfaisant : 12.5 points • Excellent : 15 points <p>Détail des prestations : 10 points</p> <ul style="list-style-type: none"> • Très insuffisant : 0 points • Insuffisant : 2.5 points • Moyen : 5 points • Satisfaisant : 7.5 points • Très satisfaisant : 10 points <p>Planning cohérent de réalisation avec enchaînement des tâches, proposition d'optimisation du calendrier : 5 points</p> <ul style="list-style-type: none"> • Très insuffisant : 0 points • Insuffisant : 1 points • Moyen : 2 points • Satisfaisant : 3 points • Très satisfaisant : 4 points • Excellent : 5 points
---	---

<p>Moyens humain mis en œuvre pour l'exécution de la mission :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CV de chaque membre de l'équipe afin d'apprécier la qualité des intervenants et du chef de projet désigné. - nombre total de personnes prévues - répartition des tâches au sein de l'équipe. - compétences spécifiques des intervenants (ex : mesures, SIG, gouvernance, communication...) 	<p>Notée sur 5 points sur 60 points</p> <ul style="list-style-type: none"> • Très insuffisant : 0 points • Insuffisant : 1 points • Moyen : 2 points • Satisfaisant : 3 points • Très satisfaisant : 4 points • Excellent : 5 points
<p>Moyens matériels mis en œuvre pour l'exécution de la mission :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Description des moyens matériels (ex : instruments de mesures, équipements de protection, logiciels cartographiques...) - Présentation des procédures de suivi d'étalonnage, vérifications internes et fiches d'inventaires annuels des appareils de mesures propriété du candidat (3 dernières années) 	<p>Notée sur 5 points sur 60 points</p> <ul style="list-style-type: none"> • Très insuffisant : 0 points • Insuffisant : 1 points • Moyen : 2 points • Satisfaisant : 3 points • Très satisfaisant : 4 points • Excellent : 5 points
<p>Démarche qualité de l'entreprise et démarche associée à la gestion de projets</p>	<p>Notée sur 5 points sur 60 points</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pas de démarche : 0 points • En démarche : 2.5 points • Certifié : 5 points
<p>Mesures particulières prises pour assurer la sécurité des personnes et la protection de l'environnement / gestion des déchets</p> <p>Présentation obligatoire de la formation CATEC des personnes intervenantes en réseaux</p>	<p>Notée sur 5 points sur 60 points</p> <ul style="list-style-type: none"> • Très insuffisant : 0 points • Insuffisant : 1 points • Moyen : 2 points • Satisfaisant : 3 points • Très satisfaisant : 4 points • Excellent : 5 points
<p>Qualité et structuration des extraits des exemples d'études réalisées similaires, à fournir</p>	<p>Notée sur 5 points sur 60 points</p> <ul style="list-style-type: none"> • Très insuffisant : 0 points • Insuffisant : 1 points • Moyen : 2 points • Satisfaisant : 3 points • Très satisfaisant : 4 points • Excellent : 5 points

<p>Références : pertinences et adaptations</p> <ul style="list-style-type: none">- Le nombre d'études similaires réalisées au cours des 3 dernières années- La similarité des études réalisées et notamment des méthodologies appliquées au cours des dernières années (Schémas Directeurs intercommunaux regroupant plus de 10 communes, montant d'études supérieurs à 500 k€ HT). <p>L'imminence des études précédentes (des études réalisées les 3 dernières années auront plus d'importance que des anciennes)</p>	<p>Notée sur 5 points sur 60 points</p> <ul style="list-style-type: none">• Très insuffisant : 0 points• Insuffisant : 1 points• Moyen : 2 points• Satisfaisant : 3 points• Très satisfaisant : 4 points• Excellent : 5 points
--	--

Rappel:

Lancement de la consultation pour le choix des sociétés : 30/11/2023

date de remise des offres : 30/01/2024 à 12h00

28 dossiers de consultation ont été téléchargés sur la plate-forme de téléchargement de la CCLL (dont 8 anonymement)

2 sociétés ont déposé une offre, dont :

- lot n° 1 : 1 offre
- lot n° 2 : 1 offre

Après avoir pris connaissance des candidatures, la commission appel d'offres décide d'admettre toutes les candidatures des attributaires pressenties.

Analyse des Offres :**Décisions :**

Au vu du rapport d'analyse des offres et après en avoir débattu, les membres de la commission d'appel d'offres décident :

Lot n° 1 _ Schéma directeur d'Alimentation en Eau Potable

d'attribuer le marché pour le lot n° 1 « Schéma directeur AEP », selon le classement suivant :

N° de classement des offres examinées	Nom commercial du candidat individuel ou du mandataire (en cas de groupement d'entreprises candidat)
1	Groupement Entech Ingénieurs Conseils (mandataire)/Cereg Ingénierie SAS/Oteis

Lot n° 2 _ Schéma directeur assainissement des Eaux Usées

d'attribuer le marché pour le lot n° 2 « Schéma directeur assainissement des Eaux Usées », selon le classement suivant :

N° de classement des offres examinées	Nom commercial du candidat individuel ou du mandataire (en cas de groupement d'entreprises candidat)
1	Groupement Cereg Ingénierie SAS (mandataire)/Entech Ingénieurs Conseils/Oteis

Le rapport d'analyse des offres est annexé au présent procès verbal.

POUR : 4

CONTRE : /

ABSTENTION : /

de donner un avis défavorable au rapport d'analyse présenté

Le rapport d'analyse des offres est annexé au présent procès verbal.

POUR :

CONTRE :

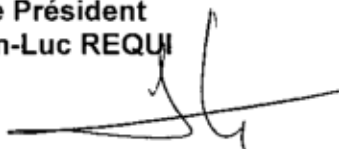
ABSTENTION :

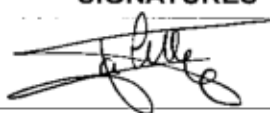


Et propose :

Commentaires :



Signatures :

Le Président
Jean-Luc REQUI



NOM	QUALITÉ	SIGNATURES
Daniel VALETTE	TITULAIRE	
Jean TRINQUIER	TITULAIRE	Excusé
Pierre-Paul BOUSQUET	TITULAIRE	Excusé
David BOSC	TITULAIRE	
David DRUART	TITULAIRE	Excusé
Didier KOEHLER	SUPLÉANT	
Bertrand SONNET	SUPLÉANT	
Michel COMBES	SUPLÉANT	
Nathalie SYZ	SUPLÉANT	
Isabelle PERIGAULT	SUPLÉANT	

Voix non-délibératives :

Christophe CAZORLA	Directeur du SIELL	
Valérie PRIVAT	Gestionnaire administratif des marchés publics	

Objet de la consultation :

RÉALISATION DES SCHÉMAS DIRECTEUR D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Nature du marché : Travaux Fournitures Services Maîtrise d'œuvre

Procédure : Le présent marché de prestations intellectuelles est passé selon la procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

Caractéristiques du marché

Marché à lots

Lots	Intitulé
01	SCHÉMA DIRECTEUR AEP Étude patrimoniale et prospective Alimentation en Eau Potable Programme de travaux et zonages de distribution de l'eau potable PGSSE
02	SCHÉMA DIRECTEUR EU (Assainissement des Eaux Usées) Étude patrimoniale et prospective Assainissement des Eaux Usées Diagnostic des réseaux EU Programme de travaux et zonages EU

Déroulement de la consultation

Publicité :

BOAMP JOUE Midi Libre Moniteur
 Profil acheteur Autre :

Délais :

- Date envoi publicité : le 30 novembre 2023
- Date et heure limite de réception des offres : 30/01/2024 à 12h,

Recevabilité des offres :

Nombre et liste des candidats ayant remis une offre dans les délais :

LOT 1 : 1 offre

Groupement ENTECH Ingénieurs Conseils / Cereg Ingénierie SAS / OTEIS
BP 118 - 34 140 MEZE

LOT 2 : 1 offre

Groupement Cereg Ingénierie SAS / Entech Ingénieurs Conseils SA / OTEIS
399 rue Georges Séguy Bât B 34080 Montpellier

Jugement des offres :**Rappel des critères de jugement des offres :**

Critères	Pondération
1-Valeur technique	60 %
2-Prix des prestations	40 %

Conformément au règlement de la consultation, la valeur technique sera appréciée sur la base du mémoire technique, des dispositions que le candidat se propose d'adopter pour l'exécution des travaux.

L'efficacité et la validité des prestations décrites et proposées sont déterminées selon :

<p>Note méthodologique précisant les dispositions techniques que l'entreprise se propose de mettre en œuvre pour réaliser la mission</p>	<p>Notée sur 30 points sur 60 points</p> <p>Présentation et clarté du mémoire : 15 points</p> <ul style="list-style-type: none"> • Très insuffisant : 0 points • Insuffisant : 2.5 points • Médiocre : 5 points • Moyen : 7.5 points • Satisfaisant : 10 points • Très satisfaisant : 12.5 points • Excellent : 15 points <p>Détail des prestations : 10 points</p> <ul style="list-style-type: none"> • Très insuffisant : 0 points • Insuffisant : 2.5 points • Moyen : 5 points • Satisfaisant : 7.5 points • Très satisfaisant : 10 points <p>Planning cohérent de réalisation avec enchaînement des tâches, proposition d'optimisation du calendrier : 5 points</p> <ul style="list-style-type: none"> • Très insuffisant : 0 points • Insuffisant : 1 points • Moyen : 2 points • Satisfaisant : 3 points • Très satisfaisant : 4 points • Excellent : 5 points
<p>Moyens humain mis en œuvre pour l'exécution de la mission :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CV de chaque membre de l'équipe afin d'apprécier la qualité des intervenants et du chef de projet désigné. - nombre total de personnes prévues - répartition des tâches au sein de l'équipe. - compétences spécifiques des intervenants (ex : mesures, SIG, gouvernance, communication...) 	<p>Notée sur 5 points sur 60 points</p> <ul style="list-style-type: none"> • Très Insuffisant : 0 points • Insuffisant : 1 points • Moyen : 2 points • Satisfaisant : 3 points • Très satisfaisant : 4 points • Excellent : 5 points

<p>Moyens matériels mis en œuvre pour l'exécution de la mission :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Description des moyens matériels (ex : instruments de mesures, équipements de protection, logiciels cartographiques...) - Présentation des procédures de suivi d'étalonnage, vérifications internes et fiches d'inventaires annuels des appareils de mesures propriété du candidat (3 dernières années) 	<p>Notée sur 5 points sur 60 points</p> <ul style="list-style-type: none"> • Très insuffisant : 0 points • Insuffisant : 1 points • Moyen : 2 points • Satisfaisant : 3 points • Très satisfaisant : 4 points • Excellent : 5 points
<p>Démarche qualité de l'entreprise et démarche associée à la gestion de projets</p>	<p>Notée sur 5 points sur 60 points</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pas de démarche : 0 points • En démarche : 2.5 points • Certifié : 5 points
<p>Mesures particulières prises pour assurer la sécurité des personnes et la protection de l'environnement / gestion des déchets</p> <p>Présentation obligatoire de la formation CATEC des personnes intervenantes en réseaux</p>	<p>Notée sur 5 points sur 60 points</p> <ul style="list-style-type: none"> • Très insuffisant : 0 points • Insuffisant : 1 points • Moyen : 2 points • Satisfaisant : 3 points • Très satisfaisant : 4 points • Excellent : 5 points
<p>Qualité et structuration des extraits des exemples d'études réalisées similaires, à fournir</p>	<p>Notée sur 5 points sur 60 points</p> <ul style="list-style-type: none"> • Très insuffisant : 0 points • Insuffisant : 1 points • Moyen : 2 points • Satisfaisant : 3 points • Très satisfaisant : 4 points • Excellent : 5 points
<p>Références : pertinences et adaptations</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le nombre d'études similaires réalisées au cours des 3 dernières années - La similarité des études réalisées et notamment des méthodologies appliquées au cours des dernières années (Schémas Directeurs intercommunaux regroupant plus de 10 communes, montant d'études supérieurs à 500 k€ HT). <p>L'imminence des études précédentes (des études réalisées les 3 dernières années auront plus d'importance que des anciennes)</p>	<p>Notée sur 5 points sur 60 points</p> <ul style="list-style-type: none"> • Très insuffisant : 0 points • Insuffisant : 1 points • Moyen : 2 points • Satisfaisant : 3 points • Très satisfaisant : 4 points • Excellent : 5 points

Critère n°2 : Prix 40 %

Note = 40 * (offre la moins-disante/offre analysée)

Concernant le DQE valant bordereau de prix, dans le cas où des erreurs purement matérielles (de multiplication, d'addition ou de report) seraient constatées dans l'offre du candidat, l'entreprise sera invitée à confirmer l'offre rectifiée ; en cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.

LOT 1 : SCHÉMA DIRECTEUR AEP

Valeur technique : noté sur 60 points

	Groupement ENTECH Ingénieurs Conseils / Cereg Ingénierie SAS / OTEIS	
Note méthodologique - Présentation et clarté du mémoire / 15 pts	12,5	<i>Très satisfaisant</i>
Note méthodologique - Détail des prestations / 10 pts	7,5	<i>Satisfaisant</i>
Note méthodologique - Planning cohérent / 5 pts	4	<i>Très satisfaisant</i>
Moyens humains mis en œuvre pour l'exécution de la mission / 5 pts	4	<i>Très satisfaisant</i>
Moyens matériels mis en œuvre pour l'exécution de la mission / 5 pts	3	<i>Satisfaisant</i>
Démarche qualité de l'entreprise et démarche associée à la gestion de projets / 5 pts	2,5	<i>En démarche</i>
Mesures particulières prises pour assurer la sécurité des personnes et la protection de l'environnement / gestion des déchets / 5 pts	4	<i>Très satisfaisant</i>
Qualité et structuration des extraits des exemples d'études réalisées similaires, à fournir / 5 pts	4	<i>Très satisfaisant</i>
Références : pertinences et adaptations / 5 pts	4	<i>Très satisfaisant</i>
Total sur 60 points	45,5	<i>Points</i>
Classement	1 ^{er}	

Commentaires :

- ✓ Note méthodologique - Présentation et clarté du mémoire / 15 pts
Réponse très satisfaisante : 12.5/15 pts
Note méthodologique complète avec une présentation claire de toutes les phases du schéma directeur : le mémoire du candidat est décomposé en 3 volets : organisation ; méthodologie et phasage – plan de charge ce qui facilitent la lecture.
- ✓ Note méthodologique - Détail des prestations / 10 pts
Réponse Satisfaisante : 7.5/10 pts
Toutes les prestations sont très détaillées et répondent complètement aux demandes exprimées dans le cahier des charges.
La phase 1 du SDAEP est détaillée de manière satisfaisante.
La méthode de mise à jour des plans des réseaux est bien détaillée sur l'ensemble des aspects. Il est notamment prévu de mettre en œuvre des procédures terrain de vannage en cas de doute sur le fonctionnement des réseaux.
La méthodologie de modélisation est satisfaisante. L'intégration des levés topographiques au sein du modèle est précisée.
La méthodologie de définition des travaux nécessaires au diagnostic est très bien détaillée et adaptée.
Les modalités de réalisation des campagnes de mesures sont très bien détaillées. La méthodologie de réalisation des sectorisations nocturnes est satisfaisante. La méthodologie de recherche de fuites est satisfaisante.
La description de la méthodologie d'élaboration de la phase 2 est satisfaisante.
La méthodologie de phase 3 est satisfaisante.
L'étude des scenarii et le schéma directeur d'alimentation en eau potable sont satisfaisants.
Les modalités de réalisation du plan de renouvellement des réseaux sont satisfaisantes
- ✓ Note méthodologique - Planning cohérent / 5 pts
Réponse très satisfaisante : 4/5 pts
Rappel des différentes échéances : remise du programme de travaux diagnostic, rendu du SDAEP
Planning très clair reprenant toutes les étapes principales.
- ✓ Moyens humains mis en œuvre pour l'exécution de la mission / 5 pts
Réponse très satisfaisante : 4/5 pts
Les moyens humains proposés sont très satisfaisants et permettent de répondre aux enjeux. L'équipe présentée est conséquente et adaptée à la mission.
Un organigramme très clair et faisant apparaître tous les sous-traitants est mis en évidence par le candidat. Un chef de projet est nommément défini en tant qu'interlocuteur privilégié avec un autre chef de projet en suppléant.
Le groupement est constitué des bureaux d'études ENTECH (mandataire), OTEIS (co-traitant) et CEREG (co-traitant).
Il est pressenti de faire intervenir les sous-traitants suivants : Eaux de Marseille pour la recherche de fuites ; A propos pour l'analyse financière ; CEAU pour les relevés topographiques.
La répartition des tâches entre les co-traitants est très détaillée.
- ✓ Moyens matériels mis en œuvre pour l'exécution de la mission / 5 pts
Réponse satisfaisante : 3/5 pts
Les moyens matériels proposés sont satisfaisants et adaptés à la quantité des campagnes de mesures prévues sur le territoire.
La mobilisation des moyens des co-traitants est un point positif.
- ✓ Démarche qualité de l'entreprise et démarche associée à la gestion de projets / 5 pts
Réponse En démarche : 2.5/5 pts
Le groupement présente une démarche qualité conforme avec un PAQ (plan assurance qualité) définissant les procédures Qualités qui seront mise en œuvre pour l'élaboration du schéma directeur.
- ✓ Mesures particulières prises pour assurer la sécurité des personnes et la protection de l'environnement / gestion des déchets / 5 pts
Réponse très satisfaisante : 4/5 pts

Le candidat présente l'ensemble des mesures et équipements de sécurité prévu pour toutes les investigations terrains.

- ✓ **Qualité et structuration des extraits des exemples d'études réalisées similaires, à fournir / 5 pts**
Réponse très satisfaisante : 4/5 pts

Le candidat présente des exemples de rendu pour toutes les étapes du schéma directeur.

- ✓ **Références : pertinences et adaptations / 5 pts**
Réponse très satisfaisante : 4/5 pts

Les références présentées par le groupement sont pertinentes et correspondent à des schémas directeur réalisés sur des territoires de même taille que celui de l'opération.

Analyse des prix : pondération 40 %

Note avec la formule par rapport au « moins-disant »

NOTE PAR RAPPORT A L'OFFRE LA MOINS-DISANTE
(Offre du moins disant HT / Offre proposée HT) x Valeur pondération

Opérateur économique	Montant € HT	Montant € TTC	Note sur 40 %	Classement
Groupement ENTECH Ingénieurs Conseils / Cereg Ingénierie SAS / OTEIS	399 565,00	479 478,00	40	1

Classement général et proposition par pondération : Lot 1

Opérateurs économiques	Note pondérée Valeur technique 60 point	Note pondérée Prix 40 points	Total 100 points	Classement
Groupement ENTECH Ingénieurs Conseils / Cereg Ingénierie SAS / OTEIS	45,50	40	85,50	1 ^{er}

Recevabilité de la candidature du candidat classé premier :

Dans le cadre de la présente consultation et conformément à l'article R. 2144-3 du code de la commande publique, l'acheteur a vérifié la candidature du candidat classé en premier après analyse des offres sur la base des critères de sélection.

Le candidat présente les garanties financières, techniques et professionnelles suffisantes pour exécuter les prestations,

Conclusion pour le lot 1 :

Compte tenu de l'analyse des critères énoncés dans le règlement de la consultation l'offre du Groupement ENTECH Ingénieurs Conseils / Cereg Ingénierie SAS / OTEIS est économiquement la plus avantageuse.

Par conséquent il est proposé de retenir le Groupement ENTECH Ingénieurs Conseils / Cereg Ingénierie SAS / OTEIS pour un montant de 399 565,00 € HT soit 479 478,00 € TTC.

LOT 2 : SCHÉMA DIRECTEUR EU

Valeur technique : noté sur 60 points

	Groupement Cereg Ingénierie SAS / Entech Ingénieurs Conseils SA / OTEIS	
Note méthodologique - Présentation et clarté du mémoire / 15 pts	12,5	Très satisfaisant
Note méthodologique - Détail des prestations / 10 pts	7.5	Satisfaisant
Note méthodologique - Planning cohérent / 5 pts	4	Très satisfaisant
Moyens humain mis en œuvre pour l'exécution de la mission / 5 pts	4	Très satisfaisant
Moyens matériels mis en œuvre pour l'exécution de la mission / 5 pts	4	Très satisfaisant
Démarche qualité de l'entreprise et démarche associée à la gestion de projets / 5 pts	2,5	En démarche
Mesures particulières prises pour assurer la sécurité des personnes et la protection de l'environnement / gestion des déchets / 5 pts	4	Très satisfaisant
Qualité et structuration des extraits des exemples d'études réalisées similaires, à fournir / 5 pts	4	Très satisfaisant
Références : pertinences et adaptations / 5 pts	4	Très satisfaisant
Total sur 60 points	46.5	Points
Classement	1 ^{er}	

Commentaires :

- ✓ Note méthodologique - Présentation et clarté du mémoire / 15 pts
Réponse très satisfaisante : 12,5/15 pts
Note méthodologique complète avec une présentation claire de toutes les phases du schéma directeur : le mémoire du candidat est décomposé en 3 volets : organisation ; méthodologie et phasage – plan de charge ce qui facilitent la lecture.
- ✓ Note méthodologique - Détail des prestations / 10 pts
Réponse satisfaisante : 7,5/10 pts
Toutes les prestations sont présentées et répondent aux demandes exprimées dans le cahier des charges.
La phase 1 du SDEU est détaillée de manière satisfaisante.
La méthode de mise à jour des plans des réseaux est présentée sur l'ensemble des aspects.
Les modalités de réalisation des campagnes de mesures sont détaillées.
La description de la méthodologie d'élaboration de la phase 2 est satisfaisante.
La méthodologie de phase 3 est satisfaisante.
L'étude des scenarii et le schéma directeur sont satisfaisants.
- ✓ Note méthodologique - Planning cohérent / 5 pts
- ✓ *Réponse très satisfaisante : 4/5 pts*
Planning très clair reprenant toutes les étapes principales.
- ✓ Moyens humains mis en œuvre pour l'exécution de la mission / 5 pts
Réponse très satisfaisante : 4/5 pts
Les moyens humains proposés sont très satisfaisants et permettent de répondre aux enjeux. L'équipe présentée est conséquente et adaptée à la mission.
Un organigramme très clair et faisant apparaître tous les sous-traitants est mis en évidence par le candidat. Un chef de projet est nommément défini en tant qu'interlocuteur privilégié avec un autre chef de projet en suppléant.
Le groupement est constitué des bureaux d'études CEREG (mandataire), OTEIS (co-traitant) et ENTECH (co-traitant).
Il est pressenti de faire intervenir les sous-traitants suivants : Citec et Somes Sarp pour les ITV, A propos pour l'analyse financière ; CEAU pour les relevés topographiques.
La répartition des tâches entre les co-traitants est très détaillée.
- ✓ Moyens matériels mis en œuvre pour l'exécution de la mission / 5 pts
Réponse très satisfaisante : 4/5 pts
Les moyens matériels sont proposés sont très satisfaisants et adaptés à la quantité des campagnes de mesures prévues sur le territoire.
La mobilisation des moyens des co-traitants est un point positif.
- ✓ Démarche qualité de l'entreprise et démarche associée à la gestion de projets / 5 pts
Réponse très satisfaisante : 4/5 pts
Le groupement présente une démarche qualité conforme avec un PAQ (plan assurance qualité) définissant les procédures Qualités qui seront mise en œuvre pour l'élaboration du schéma directeur.
- ✓ Mesures particulières prises pour assurer la sécurité des personnes et la protection de l'environnement / gestion des déchets / 5 pts
Réponse très satisfaisante : 4/5 pts
Le candidat présente l'ensemble des mesures et équipements de sécurité prévu pour toutes les investigations terrains.
- ✓ Qualité et structuration des extraits des exemples d'études réalisées similaires, à fournir / 5 pts
Réponse très satisfaisante : 4/5 pts
Le candidat présente des exemples de rendu pour toutes les étapes du schéma directeur.
- ✓ Références : pertinences et adaptations / 5 pts
Réponse très satisfaisante : 4/5 pts
Les références présentées par le groupement sont pertinentes et correspondent à des schémas directeur réalisés sur des territoires de même taille que celui de l'opération.

Analyse des prix : pondération 40 %

Note avec la formule par rapport au « moins-disant »

NOTE PAR RAPPORT A L'OFFRE LA MOINS-DISANTE (Offre du moins disant HT / Offre proposée HT) x Valeur pondération

Opérateur économique	Montant € HT	Montant € TTC	Note sur 40 %	Classement
Groupement Cereg Ingénierie SAS / Entech Ingénieurs Conseils SA / OTEIS	598 876,00	718 651,20	40	1

Classement général et proposition par pondération : Lot 2

Opérateurs économiques	Note pondérée Valeur technique 60 point	Note pondérée Prix 40 points	Total 100 points	Classement
Groupement Cereg Ingénierie SAS / Entech Ingénieurs Conseils SA / OTEIS	46.5	40	86.5	1 ^{er}

Recevabilité de la candidature du candidat classé premier :

Dans le cadre de la présente consultation et conformément à l'article R. 2144-3 du code de la commande publique, l'acheteur a vérifié la candidature du candidat classé en premier après analyse des offres sur la base des critères de sélection.

Le candidat présente les garanties financières, techniques et professionnelles suffisantes pour exécuter les prestations,

Conclusion pour le lot 2 :

Compte tenu de l'analyse des critères énoncés dans le règlement de la consultation l'offre du Groupement Groupement Cereg Ingénierie SAS / Entech Ingénieurs Conseils SA / OTEIS est économiquement la plus avantageuse.

Par conséquent il est proposé de retenir le Groupement Groupement Cereg Ingénierie SAS / Entech Ingénieurs Conseils SA / OTEIS pour un montant de 598 876,00 € HT soit 718 651,20 € TTC.

Tableau récapitulatif pour une opération avec plusieurs lots et / ou à bons de commande :

N° Lots	Libelle	Opérateur économique	Montant HT
01	SCHEMA DIRECTEUR AEP	Groupement ENTECH Ingénieurs Conseils / Cereg Ingénierie SAS / OTEIS	399 565,00 € HT
02	SCHEMA DIRECTEUR EU	Groupement Cereg Ingénierie SAS / Entech Ingénieurs Conseils SA / OTEIS	598 876,00 € HT
Total			998 441,00 € HT

Proposé par : CAZORLA Christophe

Validé le : Le 21/02/2024



Par : Le représentant du pouvoir adjudicateur